

Créteil, le.....

Service de Modernisation du Réseau

Département des études générales et des voies réservées

Note

à

Madame la Préfète du Val-de-Marne

Nos réf. : MAARCH/2024D/2498

Affaire suivie par : Yahya NAIT SRIR
yahya.nait-srir@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 61 85 55

OBJET : Plan de prévention du bruit dans l'environnement de 4^{ème} échéance

PJ : Projet de PPBE du 94

Le service aménagement durable de la DRIEAT Ile-de-France a retransmis pour avis à la DiRIF, gestionnaire du réseau routier national (RRN) non concédé, votre sollicitation relative aux actions menées et à venir sur le réseau dans le département du Val-de-Marne.

Pour rappel, la DiRIF réalise des opérations de lutte contre le bruit nécessitant une protection à la source (écrans, merlons, semi-couvertures, couvertures) des infrastructures du RRN. Pour définir les actions à inscrire dans les PPBE de 4^{ème} échéance sur la période 2024-2029, la DiRIF s'est appuyée principalement sur la liste des opérations envisagées dans le cadre du Contrat Plan Etat Région (CPER) en Ile-de-France.

Parmi les opérations qui devraient être réalisées sur la période 2024-2029 figurent la poursuite de la réalisation de protections phoniques sur les secteurs de Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Créteil, ainsi que la réhabilitation des écrans acoustiques sur l'A86 traversant Thiais. Les études sur le secteur de l'A6 traversant L'Haÿ-les-Roses et Chevilly-Larue et sur l'A4 au niveau de Charenton se poursuivront, pour éventuellement donner lieu à de nouvelles opérations.

Par ce courrier, je vous exprime l'accord formel de la DiRIF, dans la limite de son périmètre, concernant le contenu et les engagements inscrits dans ce projet de PPBE, au titre de la 4^{ème} échéance de la directive européenne.

Copie : Service aménagement durable de la DRIEAT

Tél : 01 46 76 87 47
DiRIF - Site Aristote
15 rue Olof Palme – 94046 CRETEIL cedex
www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



Certificat N°A 1607-9001